Fleurs Eucharistiques de la Nouvelle-France.

La Vénérable Mère Marguerite Bourgeois

Fondatrice et Première Supérieure de la Congrégation de N.-D. de Villemarie.

(*Suite et fin.*)

La sœur Bourgeois désirait ardemment, on le conçoit sans peine, posséder le Très Saint Sacrement dans sa maison, ne jugeant pas le petit oratoire des sœurs, contigu aux autres pièces, assez décent pour y conserver la sainte Eucharistie. Et, lorsqu'elle vit ce désir si légitime se réaliser, elle ne mit point de bornes à sa reconnaissance envers la bonté divine. Trois ans après avoir obtenu cette faveur, elle rédigea une formule d'action de grâces que nous reproduisons ci-après :

" Comme voilà la troisième année que notre Dieu, le " souverain de tous les êtres, le créateur du ciel et de la " terre et de toutes choses, a bien voulu prendre une " place dans cette maison, dans laquelle on célèbre la " messe, on fait la sainte communion, les confessions et " toutes autres dévotions permises, je ne trouve point de " terme pour lui rendre des actions de grâces pour tous " les bienfaits que nous avons reçus de sa majesté divine ; " spécialement de cette mémorable faveur de le posséder " au Très Saint Sacrement de l'autel. Tout ce que nous " pouvons faire est que, sa bonté ayant agréé que la " sainte Vierge soit notre institutrice, nous nous servions " de ce moyen pour nous acquitter envers lui, afin que, " nous mettant toutes en la compagnie de cette divine